



EQUIPE DE FRANCE DESCENTE U18

Championnat du monde Banja Luka

I. Rappel des règles de sélection Equipe de France U18 2019.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'équipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale Junior 2019.

La compétition de référence internationale sera le championnat du monde Classique et Sprint qui aura lieu à Banja Luka (BOS) du 20 au 29 juillet 2019.

L'objectif de l'Equipe de France U18 est d'atteindre les finales dans toutes les épreuves et d'obtenir des médailles pour les plus experts.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- la capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J
- une régularité dans les performances tout en privilégiant la Gagne
- une navigation permettant d'être performant sur un parcours naturel.

II. MODALITES DE SELECTION

2.1 Compétitions de sélection

Les compétitions de sélection sont prévues du 8 au 10 juin 2019 sur le sélectif national classique de Treignac (Vézère) et du 10 au 14 juillet 2019 sur le championnat de France classique et sprint sur l'Ubaye.

- Course N°1 : classique Vézère
- Course N°2 : classique Ubaye
- Course N°3 : manche 1 sprint Ubaye
- Course N°4 : finale sprint Ubaye

La date, le programme, et le parcours de ces courses peuvent être modifiés en fonction des conditions extérieures.

2.2 Conditions de participation

a) Conditions administratives

- Etre né entre le 01/01/2001 et le 31/12/2004,
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus 2019,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Etre inscrit et avoir réglé le montant de l'inscription.

b) Conditions sportives

Tous les sportifs répondants aux critères de participation définis dans le règlement sportif FFCK descente en vigueur et ses annexes 2019.

Pour les sportifs nés en 2003 et 2004, l'inscription au titre des sélections U18 nécessite de faire une demande par mail au manager descente (pmcrochet@ffck.org).

Pour la course de Treignac la demande doit être réalisée le 24 mai 2019 au plus tard.

Pour les courses de l'Ubaye la demande doit être réalisée le 28 juin 2019 au plus tard.

2.3 Règlement

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK descente en vigueur et ses annexes.

2.4 Classement

Pour être classé, les sportifs doivent participer à au moins 3 courses

Classement de la course	Points attribués
1 ^{er}	0
2 ^e	3
3 ^e	4
4 ^e	5
...	...
10 ^e	11

A l'issue des courses le classement est effectué sur les trois meilleurs résultats.

Un bateau qui ne prend pas le départ (DNS) sort automatiquement du classement de la course.

Un bateau qui prend le départ mais ne termine pas (DNF), ou disqualifié de la manche (DSQ) marque les points du dernier de l'épreuve plus un, quel que soit le nombre de bateaux arrivés.

2.5 Départage

En cas d'ex-æquo au classement par points, le meilleur classement sera pris en compte, si l'égalité persiste ce sera le résultat de la course classique N°1 qui départagera.

III. PROGRAMME D' ACTIONS

Le championnat du monde classique et sprint qui aura lieu à Banja Luka (BOS) du 20 au 29 juillet 2019.

IV. PROPOSITION DE SELECTION

4.1 Préambule

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

Conformément à la convention 2019 « Sportif de haut niveau », à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2019 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un bateau ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, raisons professionnelles, santé, de comportement ou de double sélection en Equipe de France), un bateau en remplacement pourra être sélectionné pour le programme, sur décision du Directeur Technique National et ou du manager descente.

4.2 Proposition de sélection pour l'Equipe de France U18

a) *Epreuves kayak homme et dame, et canoë monoplace homme et dame*

- De 0 à 3 premiers bateaux du classement de sélection 2019 U18 peuvent être proposés à la sélection.

b) *Epreuves canoë biplace homme*

- De 0 à 2 premiers bateaux du classement de sélection U18 2019 peuvent-être proposés à la sélection après analyse des résultats.

c) *Epreuves canoë biplace dame*

- De 0 à 2 premiers bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplace.

NOM Prénom	Année	Club
KAYAK DAME		
HUSSON COLINE	19/09/2002	AS GERARDMER CK
LACOSTE EMMA	22/10/2003	CASTELNAUD EN PERIGORD KC
ROY ELISA	10/04/2001	ALP GNP PERIGUEUX
KAYAK HOMME		
BLAIS ELIAS	11/06/2002	FOYER RURAL DES ALPES MANCELLES
FORGEARD LOUIS	01/10/2001	KAYAK CLUB PONT REAN
MONJANEL CLEMENT	02/05/2001	HAUTE CORREZE KAYAK CLUB
CANOË DAME		
BEZIAT MARGOT	30/07/2001	VENERQUE EAUX VIVES
FONTAINE LAURA	24/03/2003	C.K. APACH COLMAR
LARBOUILLAT BLANDINE	12/07/2002	A.L. MARSAC SUR L'ISLE
CANOË HOMME		
PASSERNIG LOUIS	04/02/2001	C.K. APACH COLMAR
CHEVALLIER JEAN	20/09/2001	JOINVILLE EAU VIVE
KABIR MAXIME	28/09/2001	MARSEILLE MAZARGUES CK
CANOË BIPLACE HOMME		
ZANNI MATTEO	02/03/2002	A.L. MARSAC SUR L'ISLE
TAUXE PAUL	12/06/2001	A.L. MARSAC SUR L'ISLE
PASSERNIG LOUIS	04/02/2001	C.K. APACH COLMAR
QUENAULT RAPHAEL	02/05/2001	C.K. APACH COLMAR

V. DIVERS

5.1 Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

5.2 Règles spécifiques concernant les sportifs souhaitant concourir dans plusieurs disciplines en 2019

En cas de sélections dans plusieurs disciplines, les sportifs peuvent courir dans chacune d'elles si les programmes sont compatibles. Dans le cas contraire, l'accord des managers des disciplines concernées sera nécessaire.



5.3 Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés sera effectuée samedi 13 juillet 2019 sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.